

Même si la France déboute plus de six demandeurs d'asile sur dix, le nombre de migrants reconnus comme réfugiés a augmenté considérablement depuis 2015.

Mais les difficultés ne se terminent pas forcément une fois obtenue la carte de réfugié. Trois exilés ayant bénéficié de ce statut racontent leur parcours.

Malgré les améliorations annoncées en juin par le gouvernement, la politique d'intégration à la française reste sous-dimensionnée.

Intégration des réfugiés, ce qui reste à faire

— Malgré les améliorations annoncées par le gouvernement, la France reste sous-outillée pour intégrer les réfugiés.

— Les difficultés et carences sont encore nombreuses en matière de logement, de cours de français et de formation professionnelle.

C'est un défi dont on parlera de plus en plus. « Depuis 2015, résume Pierre Henry, directeur général de l'association France Terre d'asile, le nombre de personnes qui ont obtenu le statut de réfugié a été multiplié par trois, soit environ 100 000 personnes supplémentaires qui, pour la plupart, vont rester en France. » « À la différence des migrants traditionnels, majoritairement maghrébins et francophones, précise Didier Leschi, patron de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), ceux qui obtiennent aujourd'hui le statut de réfugié sont très souvent des gens qui culturellement sont très loin de la France, et sont, sauf exception, très peu formés car ils viennent de pays, comme l'Afghanistan ou le Soudan, où le système scolaire est désorganisé. »

Or, reconnaît Aurélien Taché, député LREM, auteur d'un rapport qui a influencé les mesures annoncées en juin par le gouvernement (lequel a nommé le préfet Alain Régnier délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés), « le fait est que, en matière de politique d'intégration, on part de presque rien ». Actuellement, tout bénéficiaire de

la protection subsidiaire obtient un titre de séjour d'un an (porté à quatre ans par la récente loi immigration), et tout titulaire du statut de réfugié a droit à une carte de résident de dix ans. Il peut alors travailler ou, à défaut, est éligible au RSA. Du moins s'il a plus de 25 ans, ce qui exclut un nombre considérable de jeunes réfugiés.

RSA ou pas, les réfugiés parviennent rarement à se loger dans le parc ordinaire. Or, s'il existe plus de 80 000 places pour loger les demandeurs d'asile, on ne compte que quelques milliers de places en centres provisoires d'hébergement (CPH) où les réfugiés en titre peuvent rester neuf mois, renouvelables par périodes de trois mois. En dépit des annonces du gouvernement, qui veut porter le nombre de places en CPH de 2 200 à 7 200 fin 2019, le parc reste très sous-dimensionné. Du coup, des milliers de réfugiés se retrouvent en centres d'hébergement d'urgence, sont logés par des particuliers ou dorment dehors... « 10 % des migrants qui étaient dans la rue à Paris lors des dernières évacuations avaient un statut de réfugié, rappelle Didier Leschi. La question du logement est vraiment le défi le plus

« La question du logement est vraiment le défi le plus difficile à relever. Il faudrait arriver à convaincre les réfugiés de quitter les grands centres urbains. »

difficile à relever. Il faudrait arriver à convaincre les réfugiés de quitter les grands centres urbains. »

Le pari est délicat car, pour s'installer loin des villes, lieux de solidarité associative et communautaire, les réfugiés ont besoin d'outils pour se construire un avenir. Or, là aussi, les dispositifs restent insuffisants. Actuellement, toute personne qui obtient un titre de séjour durable signe un contrat d'intégration républicaine (CIR), assorti d'une formation civique de 12 heures et, si besoin, de 50 à 200 heures de français. Or, seuls 44 % des migrants qui suivent

pour l'ensemble des autres titulaires d'un titre de séjour. Trois ans après, ce taux d'emploi rattrape presque celui des autres étrangers réguliers.

Moins diplômés. 43 % des réfugiés ont un niveau certificat d'étude, sont sans diplôme ou n'ont jamais été scolarisés, contre 38 % pour l'ensemble des titulaires de titre de séjour.

repères

Emploi, plus de difficultés pour les réfugiés que pour les autres étrangers

Un taux d'emploi plus faible. En 2010, seuls 38,9 % des réfugiés étaient en emploi un an après avoir signé leur contrat d'intégration, contre 45,9 %



la formation de 200 heures atteignent le niveau minimum A1. Conformément au rapport Taché, le gouvernement a annoncé qu'il doublerait ce volume, portant la formation de base à 400 heures, voire à 600 heures pour les publics ne sachant ni lire ni écrire. « C'est une amélioration importante, note Chantal Mir, directrice générale adjointe du groupe SOS, mais on perd trop de temps. Il faudrait commencer les cours dès la demande d'asile, de façon à traiter tout ce qui relève de l'insertion professionnelle dès que la personne a le statut. »

Là aussi, la France reste sous-outillée. « On estime qu'il y a 40 000 employeurs qui peinent à

recruter et environ 450 000 emplois non pourvus, cela représente des opportunités pour les réfugiés, qui, très majoritairement, veulent travailler », estime Judith Aquien, déléguée générale d'Action emploi réfugiés. Mais, même dans des métiers en pénurie de bras, comme le bâtiment ou la restauration, les employeurs ont besoin de personnes qui connaissent un minimum le jargon professionnel, les normes de sécurité, les façons de se comporter... D'où la nécessité de formations sur mesure. Quelques dispositifs emblématiques existent qui mêlent formation, accompagnement social et hébergement, avec de très bons résultats. Mais les places manquent.

« L'expérience montre qu'on sait réussir l'intégration dès lors qu'on y met les moyens, et ils vont être significativement augmentés, espère Aurélien Taché. Le programme 104 portant sur l'intégration devrait augmenter de 40 % dans le budget 2019 et l'enveloppe dédiée à l'accompagnement global à Pôle emploi va aussi être augmentée dans le cadre du plan pauvreté. »

Source : Dares Analyses n° 37, d'après une enquête menée auprès de signataires d'un contrat d'intégration en 2009, soit six ans avant la « crise des migrants ».

Seuls 14,1 % ont un diplôme supérieur à bac + 2 (contre 21 %).

Un niveau de français inférieur. 36 % des réfugiés ont un niveau de français fluide, contre 44,3 % pour les autres étrangers.

Nathalie Birchem

De jeunes réfugiés en formation de couvreurs-zingueurs à la maison des Compagnons du devoir de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne). Vincent Jarousseau/Hans Lucas



« Le plus difficile, c'est le logement »

Imad

Syrien, 65 ans

En Syrie, Imad, ingénieur consultant en électricité, et son épouse Maya (1) avaient une vie confortable. Un appartement de 175 m² à Alep, trois voitures, et de quoi donner une bonne éducation à leurs deux enfants, qui travaillent désormais aux États-Unis. Mais, quand la guerre éclate, la vie sous les bombes devient vite impossible.

Après avoir d'abord, dès 2012, déménagé dans l'est de la Syrie, le couple se résout en 2016 à déposer une demande d'asile au consulat français de Beyrouth au Liban, qui est acceptée. Arrivés en France en août 2017, Maya et Imad sont d'abord hébergés dans une famille près de Grenoble, « chez un Français que je connais par mon travail depuis trente ans, un véritable ami qui nous a ouvert sa porte ». Dès qu'il reçoit, en décembre 2017, la protection subsidiaire, qui donne droit à un titre de séjour d'un an, puis, à la suite d'un recours, le statut de réfugié, qui accorde une carte de dix ans, Imad, qui est parfaitement bilingue, pense que les choses vont être faciles désormais.

Les démarches administratives lui paraissent toutefois incroyablement

longues et compliquées. « Par exemple, beaucoup de banques refusent d'ouvrir un compte à des réfugiés, surtout quand on n'a qu'un récépissé de demande de titre de séjour, explique-t-il. Mais le plus difficile, c'est le logement. » À Grenoble, il dépose une demande de logement social mais on lui dit que la liste d'attente est de 25 mois. Et, dans le privé, ses revenus – le minimum vieillesse pour lui, le RSA pour sa femme – ne suffisent pas, manifestement.

« Beaucoup de banques refusent d'ouvrir un compte à des réfugiés. »

Au printemps, le couple décide donc d'aller tenter sa chance à Clermont-Ferrand où le marché du logement est moins tendu. Et son providentiel ami se porte garant pour lui. Depuis fin mai, Imad et Maya ont un appartement à eux. Certes, il leur faudra faire refaire leur carte de résident, changement de département oblige. Mais le plus dur est derrière eux. Restera à trouver un travail pour améliorer les fins de mois.

Nathalie Birchem

(1) Les prénoms ont été changés.

« Maintenant que j'ai retrouvé ma famille, ça va aller »

Wali

Afghan, 30 ans

En ce début d'après-midi de canicule, Wali erre dans les rues de Cherbourg (Manche), à la recherche d'un supermarché ou d'un kebab. « Il faut que je trouve quelque chose à donner à manger à mes enfants », explique-t-il dans un français encore balbutiant. La veille, ce réfugié afghan de 30 ans a emménagé dans la ville normande avec sa femme et ses cinq enfants dans un appartement fourni par l'Office français de l'immigration et de l'intégration. « Mais l'appartement est complètement vide et il n'y avait pas encore de lumière et de gaz. Comment on va faire pour cuisiner? », s'alarme-t-il, comme accablé par cette mini-épreuve, lui qui en a déjà traversé tant.

Il y a deux mois, quand une assistante sociale lui a appris que

son épouse et ses cinq enfants étaient en Bretagne, Wali, qui résidait dans le Rhône, n'avait pas revu sa famille depuis son départ d'Afghanistan voilà quatre ans. « La dernière fois, ma femme était enceinte. Ils sont partis après, je ne savais plus où ils étaient, je les croyais en Angleterre. C'est une histoire de cœur brisé », raconte-t-il, d'une voix fatiguée.

Arrivé en France en 2016, il a connu la jungle de Calais, où il a dormi sous une tente avant de partir dans un centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Vénissieux, géré par l'association Habitat et Humanisme, où il a pu faire sa demande d'asile et apprendre le français. Depuis qu'il a obtenu son statut de réfugié, en septembre 2017, Wali essaie de trouver un travail. À Pôle emploi, on lui a proposé quelques missions pour décharger des camions. Mais, précise Wali, « moi ce que j'aimerais, c'est faire de

Wali n'avait pas revu sa famille depuis son départ d'Afghanistan il y a quatre ans. « Je ne savais plus où ils étaient, je les croyais en Angleterre. »

la peinture, comme je faisais dans mon pays. Mais pour travailler en France, il me faut une formation. »

À Vénissieux, on lui avait dit qu'il lui faudrait attendre sept mois pour que des places se libèrent. À Cherbourg, tout sera à reconstruire. Mais « maintenant que j'ai retrouvé ma famille, ça va aller ».

Nathalie Birchem

Youniss

Soudanais, 26 ans

Pour Youniss, la route de l'exil a été très longue. Parti en 2008 du Soudan, où son ethnie, les Toundjors, est menacée, ce jeune homme passe plusieurs années à travailler en Libye, avant de rallier en bateau l'Italie puis, en 2016, la France, et enfin d'arriver à Paris. Soulagé.

Après quelques jours dans la rue, il a la chance d'être mis à l'abri très vite dans un centre d'hébergement d'Emmaüs. Il obtient alors rapidement son statut de réfugié, en mai 2017. Puis est hébergé dans un nouveau centre géré par le groupe SOS, avec lequel il entame des démarches professionnelles assez vite car il n'a pas besoin de cours de langue. « Au Soudan, mon père m'a envoyé dans un lycée bilingue, alors je comprends le fran-

« Moi, je peux marcher dans la rue tranquillement, c'est le principal. »

çais, même si je ne le parle pas encore à 100 % », explique-t-il. Après deux mois de remise à niveau à l'École de la deuxième chance, Youniss est déjà en mesure de travailler. D'autant qu'il a un projet : « Depuis que je suis petit, j'aime l'électricité. » Son référent lui trouve un stage chez un électricien et, après deux semaines, comme il est motivé, l'employeur lui propose en décembre 2017 un contrat en alternance, payé, en vue de passer son CAP.

Les choses se sont cependant compliquées ces derniers mois car, en avril dernier, Youniss est percuté par une voiture, ce qui lui vaut une double fracture de la cheville. Opéré, il se retrouve avec des béquilles et en arrêt de travail jusqu'à fin août. Or, entre-temps, son entreprise a été placée en liquidation. « Il faut que je trouve un nouveau patron électricien pour continuer le CAP », résume-t-il. Mais il ne se décourage pas : « Je pense que ça va aller. J'ai des amis qui sont en procédure Dublin et qui ne peuvent pas demander l'asile, d'autres qui ont été déboutés. Moi, je peux marcher dans la rue tranquillement, c'est le principal. Et pour le travail, je suis sûr que je vais trouver. »

Nathalie Birchem